

Informations de base

2026/2650(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Mise à jour des références et l'alignement de la terminologie à la suite des modifications apportées au règlement (UE) n° 575/2013. Exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement

Complétant [2011/0202\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

En attente de la décision de la commission parlementaire

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond

Rapporteur(e)

Date de nomination

ECON

Affaires économiques et monétaires